

COMPTES ANNUELS 2012 DE L'OP3FT

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir, promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'article 23 de ses Statuts, l'OP3FT a établi des comptes qui comprennent un bilan et un compte de résultat pour son premier exercice débutant le 17 mars 2012, jour de la publication au Journal Officiel portant création de l'OP3FT, et clos le 31 décembre 2012.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'administration de l'OP3FT le 28 mai 2013. Le rapport du Commissaire aux comptes est en date du 7 juin 2013.

Le présent document inclut une présentation des comptes annuels, le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat, et le rapport du Commissaire aux comptes.

Le présent document est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT, aux URLs (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/afs/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/afs/access.html>

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864 – Numéro d'annonce JOAFE n°11 du 17 mars 2012 : 1540

PRÉSENTATION

Les Comptes annuels 2012 de l'OP3FT se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	557.870 euros
Revenus de la dotation :	1.050.000 euros
Résultat de l'exercice :	217.244 euros

Faits significatifs de l'exercice

Le Fonds de dotation OP3FT est récemment créé. La déclaration de création a été publiée le 17 mars 2012 au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise (JOAFE n°11) de la République Française, sous le numéro 1540.

Le Fonds de dotation OP3FT est créé avec une dotation initiale apportée à titre gratuit et irrévocable par le Fondateur. Par ce fait, la dotation initiale n'a pas été valorisée dans les comptes du Fonds de dotation.

Les ressources du Fonds de dotation OP3FT pour le financement de sa mission d'intérêt général sont exclusivement constituées par les revenus de sa dotation.

Le Fonds de dotation OP3FT n'a pas reçu de dons manuels issus de la générosité publique.

Le Fonds de dotation OP3FT s'interdit toute activité lucrative, y compris accessoire. Aucun produit d'activité ni aucun produit de rétribution pour services rendus ne vient donc alimenter les ressources du Fonds de dotation OP3FT.

Règles et méthodes comptables

Les Comptes annuels 2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations en France.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions et licences :	3 ans
Brevets et création graphique :	5 ans
Installations / agencements divers :	5 ans
Matériel de bureau et informatique :	de 1 à 3 ans
Mobilier :	de 2 à 4 ans

Analyse du bilan

Les actifs se répartissent comme suit :

- Autres immobilisations incorporelles (brevets) : 18.263 euros
- Autres immobilisations corporelles (matériels informatiques) : 38.983 euros
- Autres immobilisations financières (caution des locaux) : 15.135 euros
- Créances usagers et comptes rattachés (redevance de la licence d'exploitation du Registre Central Frogans pour les mois de décembre 2012 et janvier 2013) : 300.000 euros
- Disponibilités (cash et équivalents) : 176.100 euros

Les fonds et les dettes se répartissent comme suit :

- Résultat de l'exercice (excédent) : 217.244 euros
- Fournisseurs et comptes rattachés (y compris les factures non parvenues) : 88.143 euros
- Autres dettes (congrés payés et charges sociales) : 102.482 euros
- Produits constatés d'avance (redevance de la licence d'exploitation du Registre Central Frogans pour le mois de janvier 2013) : 150.000 euros
- Caution (lettre de crédit pour l'ICANN) : 18.000 dollars US

Au 31 décembre 2012, l'OP3FT n'a pas de dette fournisseur, ni de dette sociale au-delà des délais de règlements normaux, et n'a pas de dette bancaire.

Analyse du compte de résultat

Les revenus :

- Revenus de la dotation (issus exclusivement de la licence d'exploitation du Registre Central Frogans) : 1.050.000 euros

Les charges d'exploitation se répartissent comme suit :

- Services extérieurs (prestataires intervenant dans le cadre des travaux liés au progrès de la technologie Frogans, location des locaux) : 199.018 euros
- Autres services extérieurs (prestataires intervenant dans le cadre des travaux liés à la promotion et à la protection de la technologie Frogans, suivi juridique, comptable et social) : 299.971 euros
- Impôts, taxes et versements assimilés (taxes sur les salaires, taxes foncières) : 21.939 euros
- Salaires et traitements : 202.372 euros
- Charges sociales : 98.784 euros

OP3FT

Fonds de dotation Loi du 4 août 2008

**6, square Mozart
75 016 PARIS**

SIRET N° : 750 584 864 00011

***BILAN
ET
COMPTE DE RESULTAT
AU
31 DECEMBRE 2012***

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, droits similaires	1 558	79	1 478		1 478
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	18 263	686	17 578		17 578
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	39 983	1 520	38 463		38 463
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15 135		15 135		15 135
TOTAL (I)	74 939	2 285	72 654		72 654
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	300 000		300 000		300 000
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 487		1 487		1 487
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	176 100		176 100		176 100
Charges constatées d'avance	7 629		7 629		7 629
TOTAL (II)	485 215		485 215		485 215
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	560 154	2 285	557 870		557 870

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012	Néant	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	217 244		217 244
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	217 244		217 244
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	88 143		88 143
Autres	102 482		102 482
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	150 000		150 000
TOTAL (IV)	340 625		340 625
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	557 870		557 870
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			
Caution	18 000		

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012			Néant	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Montants nets produits d'expl.						
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Cotisations						
Revenus de la dotation			1 050 000		1 050 000	N/S
Reprise de provisions						
Transfert de charges						
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 050 000		1 050 000	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 050 000		1 050 000	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)						
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)						
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 050 000		1 050 000	N/S
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			1 050 000		1 050 000	N/S

	Exercice clos le 31/12/2012	Néant	Variation	%
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 874		6 874	N/S
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	1 513		1 513	N/S
Services extérieurs	199 018		199 018	N/S
Autres services extérieurs	299 971		299 971	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	21 939		21 939	N/S
Salaires et traitements	202 372		202 372	N/S
Charges sociales	98 784		98 784	N/S
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	2 285		2 285	N/S
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (I)	832 756		832 756	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	832 756		832 756	N/S
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	217 244		217 244	N/S
TOTAL GENERAL	1 050 000		1 050 000	N/S
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Annexes

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012 dont le total est de 557 869,57 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 217 244,34 euros, présenté sous forme de liste.

Ce 1^{er} exercice a une durée de 9 mois et demi, recouvrant la période du 17/03/2012 au 31/12/2012.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Le Fonds de dotation OP3FT est récemment créé. La déclaration de création a été publiée le 17 mars 2012 au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise (JOAFE n°11) de la République Française, sous le numéro 1540.

Le Fonds de dotation OP3FT est créé avec une dotation initiale apportée à titre gratuit et irrévocable par le Fondateur. Par ce fait, elle n'a pas été valorisée dans les comptes du Fonds de dotation.

Les ressources du Fonds de dotation OP3FT pour le financement de sa mission d'intérêt général sont exclusivement constituées par les revenus de sa dotation.

Le Fonds de dotation OP3FT n'a pas reçu de dons manuels issus de la générosité publique.

Le Fonds de dotation OP3FT s'interdit toute activité lucrative, y compris accessoire. Aucun produit d'activité ni aucun produit de rétribution pour services rendus ne vient donc alimenter les ressources du Fonds de dotation OP3FT.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : le Fonds de dotation n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, le Fonds de dotation a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concess. licences	3 ans
Brevets et création graphique	5 ans
Installations / agencements divers	5 ans
Matériel de bureau et informatique	de 01 à 3 ans
Mobilier	de 02 à 4 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

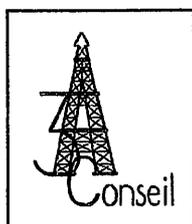
CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OP3FT
Fonds de dotation loi du 4 aout 2008
6, square Mozart

75016 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012



3 A CONSEIL

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'ordre des Experts-Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

34, rue de Liège - 75008 PARIS Tél. : 01 42 12 84 54 - Fax : 01 42 12 84 50 - E-mail : info@3a-conseil.fr
S.A. au capital de 56 000 Euros - R.C. Paris B 383 335 007

OP3FT
Fonds de dotation loi du 4 aout 2008
6, square Mozart

75016 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

ooo 0 ooo

Aux administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- **le contrôle des comptes annuels du fonds de dotation, tels qu'ils sont joints au présent rapport,**
- **la justification de nos appréciations,**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi,**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relative à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et méthodes comptables

L'OP3FT est créée avec une dotation initiale apportée à titre gratuit et irrévocable par le Fondateur.

Par ce fait, elle n'a pas été valorisée dans les comptes du Fonds de dotation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre Fonds de dotation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables évoquées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 7 juin 2013

SA 3 A CONSEIL
Commissaire aux Comptes



Marc de Salinelles
Président du conseil d'administration